

L'installation de Windows Vista limitée à deux PC

Technologie - Microsoft instaure une limitation dans la licence d'utilisation de son nouvel OS: une fois installé sur une machine, Vista ne pourra être transféré que sur un seul autre PC. Interdit également de faire tourner l'OS dans une machine virtuelle. L'équipe de développement de Vista a publié sur son site les licences d'utilisation qui accompagneront les différentes versions "retail" du nouveau Windows. Autrement dit les versions de l'OS qui seront vendues seules, au grand public sous forme de boîte par exemple, mais aussi aux entreprises qui mettront à jour leur parc (Business Edition).

De nombreux changements sont à noter par rapport aux licences de Windows XP. Les utilisateurs apprécieront notamment la durée de garantie du produit qui passe de 90 jours à un an.

En revanche, une surprise de taille les attend en ce qui concerne le nombre de machines sur lesquelles Vista peut être installé. «Le premier utilisateur du logiciel peut réassigner la licence à une autre machine, une fois», indique les termes des licences.

En clair, si l'utilisateur change de PC, il peut réinstaller Vista sur sa nouvelle machine. Au-delà ce n'est plus possible, et Microsoft sera en mesure de le vérifier grâce à un système renforcé de lutte contre le piratage, ou «plate-forme de protection logicielle», intégré à l'OS.

S&S >> zdnet.fr

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mardi 24 octobre 2006

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6813-l039installation-windows-vista-limitee-a-deux-pc.html>